**La carte de cyclabilité.**

Comme vous l’avez peut être remarqué, l’ADAV a organisé cette année de nombreux événements pour faire découvrir la carte de cyclabilité au plus grand nombre de cyclistes. Depuis ce mois de février, ce sont en effet 16 ateliers d’initiation à cette carte qui ont été organisés avec et pour vous, principalement à Lille, Tourcoing, Dunkerque, Saint-Omer, Béthune, Valenciennes…

Un grand merci pour votre participation ! Et pour votre participation à venir : )

**Présentation de la carte de cyclabilité**

La carte de cyclabilité permet à tout le monde de pouvoir donner une note à l’ensemble des routes, afin de conseiller ou de déconseiller leur usage à vélo. Cela permet d’avoir une information plus complète pour le territoire.

L’échelle des notes que l’on peut donner est la suivante :

5 : exemplaire à vélo

4 : conseillée

3 : praticable

2 : déconseillée

1 : dangereuse

Ces informations alimenteront ensuite un calculateur d’itinéraire intermodal, utilisant l’ensemble des alternatives à la voiture individuelle, pour se déplacer dans le Nord et le Pas-de-Calais. Il sera mis en place ces prochains mois par le SMIRT (Syndicat mixte intermodal régional de transports).

**Déroulement des ateliers**

Ces ateliers se déroulent généralement dans une salle informatique, ou sinon nous vous demandons d’amener vos propres ordinateurs.

**ILLUSTRATION Atelier à la médiathèque de Tourcoing**

**Crédit photo : Emmanuel Ducoulombier**

Ces ateliers se déroulent en deux temps.

L’atelier s’introduit tout d’abord par une présentation de 15 minutes, qui vous permet de bien cerner l’objectif et le fonctionnement de cette carte.

Ensuite, c’est vous qui entrez en jeu ! Vous créez d’abord votre compte sur la carte de cyclabilité, en renseignant votre adresse email. Vous devrez alors consulter votre boite mail, afin de confirmer la création du compte.

Une fois votre compte créé, vous remplissez votre profil de cycliste : pseudonyme, âge, genre, et vos habitudes de cycliste : Champion, Tortue ou Louveteau ?

Une fois votre profil rempli, vous êtes prêts à contribuer à la carte de cyclabilité.

Nous vous conseillons tout d’abord de voter pour les rues que vous connaissez le mieux comme celles de vos itinéraires quotidiens.

**Comment noter une rue ?**

Pour voter, basez-vous sur votre ressenti et vos expériences de cycliste. Lorsque vous donnez une note, demandez-vous si vous conseilleriez cette route à un autre cycliste.

L’idée est bien de mettre en avant le potentiel cyclable de la région et de signaler les voies impraticables à vélo.

Par exemple, une route sans aménagement cyclable mais avec un trafic automobile modéré peut être conseillée à vélo ; et au contraire, une route pourvue de bandes cyclables, sur une route fortement fréquentée, sera plutôt déconseillée à vélo.

Illustration : Laurent Libessart (cycliste dans rue agréable et désagréable)

**Je veux contribuer !**

Bonne nouvelle, vous pouvez contribuer de chez vous, puisque la carte est accessible sur internet.

L’adresse de la carte est la suivante : cyclabilite.droitauvelo.org

Retrouvez toutes les informations utiles sur le site de l’ADAV, rubrique *cartographie / carte de cyclabilité*.

Tous les événements « Ateliers cyclabilité » sont présents dans la rubrique *agenda*.

Pour plus de renseignements, ou pour organiser un atelier près de chez vous, n’hésitez pas à nous contacter : mathias.vadot@droitauvelo.org